

Le celtique *casn*, bas-latin *casnus* et *cassanus*, patois *quesne*, *caisne*, *chagne*, *chasne*, français *chesne*, *chêne*, a dénommé : Chênes-en-Sémine, Chênes-en-Genevois, Chénex (*chegnay*), Chênas, Chenaie, Chenaillon, Chenelette, latinisé *quercus latu* ; Beauchêne, Longchêne, cet ancien château transformé par l'impératrice Eugénie en un asile où les pauvres malades de nos hospices de Lyon viennent, au sein d'une riante campagne, attendre la fin de leur convalescence, tout en devant bénir, s'ils ne sont point ingrats, le souvenir de leur gracieuse bienfaitrice ; Chesnelong, ce député trop zélé, ce champion de la monarchie légitime, lequel, dans ces derniers temps, a acquis une certaine notoriété dans le monde politique ; l'Echenas, les Chenaies, Chénia, Chénay (*Chaignes*), Chaignieux, Chaignon, Chagnon, Chanay (*mons Chanisium*, *curatus de Chagnay*), Chanizieux, Chaignay (*Casnedum*, *Chasnetum*, *Chasniacum*, *Chanetum*), Chignin (*Chiniacum*), Chougnieux, Chounaz, Chougne (*Chonia*), Chonay, de nombreux Chanes, Chanaz, Chênas (*Casnensis ager*) ; quantité de Chaussagnes, Chassaignes, Chassagnole, Chassagneux, Chassignole, Chassagne, la Chassagne, les Chassagnes (*Cassania*), les Hautes et les Basses Chaussagnes, les Grandes et les Petites Chaussagnes, Chassagny (*Chassiniacum*, *Casennica*), Chassenoud, Chasseins, Chessin, Chessine, Chissin, Chessenaz (*Chissinaz*), Chezenet, etc.

Le village de Chaussan, latinisé de *Calcianis* et de *Chassenatis*, se traduirait par le territoire des pierres et le territoire des chênes.

Le *ch* prononcé *th* et *t* transforme le chêne français en *tchane*, *thane*, *tane*, dans plusieurs provinces ; en *tanu*, dans la Basse Bretagne. Ce changement produit Thenezol, Taninges, Tegry, Tenaizon, Tenay (*Tynayum*, de *Tenayo*, de *Tyniaco*, ad *Tigneu*, ad *Tymay*, expression qui rappellerait, selon certains écrivains bugistes, plus patriotes que critiques, un célèbre *athénée* fondé par les Romains sur les bords de l'Albarine) ; Tigneux, Tignat, Tigniat, plusieurs Tanay (*Tanoci silva*) ; la Tintaine et le Tintenay (*tin*, *din*, variante de *tun*, *dun* + *tane*), que nous osons traduire par montagnes fertiles en chênes, et Courtenay (*cour* + *tane*), par domaine de la chenaie.

*Tanum* est le nom de l'ancienne ville sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui la ville de Bourg. Ce nom de *tanum* semblerait indiquer l'abondance des tanes ou chênes sur ce territoire ; de même que l'écorce du tane, employée à la préparation du cuir, se nomme *tan*, et a formé tanneur, tannerie, etc.

A leur tour, le *t* et le *th*, s'adouissant, deviennent Senay, Sonnay, Sonnaz, Saugnieux, Sannay (*Sennetum*), et Sassenage (*Cassanaticum*, de *Cassenatico*, *Chassenaticum*).

En Bresse et dans les Dombes, les chênes plantés au temps où la maison de Savoie gouvernait ces provinces, se nomment *Savoyards*.